

Un oiseau infecté par le virus du Nil occidental trouvé dans la région de Laval

Laval, le 26 août 2004 – Un premier oiseau infecté par le virus du Nil occidental (VNO), un geai bleu, a été identifié à Laval par le Centre québécois sur la santé des animaux sauvages (CQSAS) de la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe.

Tout comme la semaine dernière, lors de la découverte de moustiques infectés par le VNO, la Direction de santé publique de Laval rappelle que les risques de développer une maladie grave à la suite d'une piqûre d'un moustique infecté par le VNO demeurent relativement faibles. Elle invite cependant la population lavalloise à demeurer très vigilante, la période actuelle étant particulièrement propice à la prolifération de moustiques et à la transmission du VNO. Les gens peuvent donc poursuivre leurs activités de plein air en respectant certaines mesures de protection de base :

- **Je me protège** en utilisant un chasse-moustiques et en portant des vêtements longs aux couleurs claires, particulièrement lorsque les maringouins sont nombreux au lever et au coucher du soleil, le chasse-moustiques doit préférablement être à base de DEET, en concentration de 30 % ou moins pour les adultes et enfants de plus de 12 ans, en concentration de 10 % ou moins pour les enfants de 6 mois à 12 ans, alors qu'aucun chasse-moustiques ne devrait être utilisé pour protéger les bébés de moins de 6 mois;
- **Je nettoie** mon environnement en enlevant l'eau stagnante qui s'accumule dans les mares, les jouets d'enfants, les pataugeoires, les soucoupes des pots à fleurs, les gouttières, etc.;
- **Je signale** les corbeaux, les corneilles et les geais bleus trouvés morts en appelant Communication-Québec au **1 800 363-1363** (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h et les samedis et dimanches de 9 h à 17 h). N'oubliez pas qu'il faut prendre des précautions pour ramasser ces oiseaux, comme porter des gants imperméables;
- **Je m'informe** en consultant le site www.virusdunil.info ou en appelant Communication-Québec.

Signalement d'oiseaux morts

La mortalité chez les corneilles, corbeaux et geais bleus constitue le moyen le plus sensible pour détecter la présence du VNO sur un territoire donné. La population est d'ailleurs invitée à déclarer ces oiseaux trouvés morts sur leur propriété en appelant Communication-Québec au 1 800 363-1363. N'oubliez pas qu'il faut prendre des précautions pour ramasser ces oiseaux, comme de porter des gants imperméables.

Des dépliants sur le VNO sont disponibles dans les CLSC de votre territoire. Les personnes désirant de l'information médicale peuvent contacter leur service Info-Santé CLSC.

– 30 –

Source : Direction de la santé publique de Laval

Renseignements : Mathieu Vachon
Agent d'information
(450) 978-2121, poste 2028